

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt cinq, le vingt huit février, le conseil municipal de la commune de ST BONNET DES QUARTS s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de M. DUPUIS, Maire, salle de la mairie, à vingt heures

Etaient présents : M, DUPUIS, Maire, MM. MURAT, ETAY, ANDRO Adjoint, Mmes HOCINE, VINCENT, LAVERT, M. CHEVALIER

Absent excusé : Yann VALLO a donné procuration à Dominique ANDRO

Absents : Emilie GIRAUD, Alain SENDRA

Secrétaire élu pour la séance : Elodie LAVERT

Date de la convocation : 21 février 2025

Le procès verbal du précédent Conseil Municipal n'appelle aucune observation et est approuvé à l'unanimité.

2025-11 : Réhabilitation d'un appartement au 37 Place de l'Église : choix du maître d'œuvre

M. le Maire rappelle au Conseil l'acquisition de la maison de bourg située au 37 Place de l'Église et la volonté du Conseil d'envisager une réhabilitation de ce bien en appartement locatif. Pour ce faire il y a lieu de nommer un maître d'œuvre pour ce projet.

M. le Maire expose au Conseil les propositions des trois cabinets d'architectes qui ont été consultés pour une mission complète comprenant les phases d'état des lieux et OPC :

- Agence d'Architecture Brosselard et Troncy : 13,50 % du montant HT des travaux
- Vincent Buchet : 11,80 % du montant HT des travaux
- Arcature : 12,50 % du montant HT des travaux

M. le Maire demande au Conseil de délibérer sur le choix du maître d'œuvre pour le projet de réhabilitation d'une maison de bourg en logement locatif.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de retenir le cabinet d'architecte Vincent Buchet avec une proposition d'honoraires de 11,80 % du montant HT des travaux
- Autorise M. le Maire à signer tout document afférent à ce dossier
- Décide d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2025

Ont signé au registre M. le Maire et la secrétaire de séance

La secrétaire de séance
Elodie LAVERT



Le Maire
Christian DUPUIS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202038-20250228-2025-11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2025

